

Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.arcinfo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 16'783
Parution: 6x/semaine



Page: 4
Surface: 107'750 mm²

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Ordre: 1082024
N° de thème: 377.004

Référence: 66536111
Coupage Page: 1/3

CONTREFAÇON Paiements, transports, logistique: Stop Piracy, le bras armé de l'économie suisse contre les produits bidons, veut s'en prendre aux intermédiaires.

La guerre du faux devient globale



De fréquentes démonstrations des entreprises qui détruisent les marchandises saisies par les douanes n'empêchent pas les faussaires de prospérer. Même la qualité n'est plus une garantie d'authenticité. KEYSTONE

L'ÉVÈNEMENT

Il y 10 ans naissait Stop Piracy, l'association d'entreprises du luxe et de services fédéraux qui collaborent dans la lutte contre la contrefaçon. Montres, chocolat et même brosses à dents: internet a déculé le pouvoir des faussaires. Un colloque réunira ce jeudi les acteurs du domaine à l'UniNe.

LUC-OLIVIER ERARD

Stop Piracy, c'est l'alliance de grandes organisations de branches (Fédération horlogère, Swiss Cigarette, Interpharma) avec des services fédéraux comme l'administration des douanes et l'institut de la propriété intellectuelle. Ensemble, ils ont collaboré depuis 2007 à la

traque des contrefaçons, et à l'information du public. Entre-temps, le commerce sur internet s'est développé exponentiellement. Du coup, les sources

frelatées ne sont taries dans aucune branche: fausses montres de marques, faux médicaments, faux sacs de marque.

Chez une partie de la population suisse, on observe «une prise de conscience», selon Yves Bugmann, chef de la section juridique de la Fédération horlogère (FH).

Les Suisses semblent avoir perdu l'habitude de revenir de plage avec une contrefaçon à 20 francs, puisque depuis 2008, une telle importation peut donner lieu à la saisie et la destruction

des faux. Ces dernières années, les importations de montres contrefaites par trafic postal suite à des commandes sur Internet étaient toutefois en augmentation. «Les campagnes de Stop Piracy expliquent les risques pour l'économie suisse ou le rôle de la contrefaçon dans le financement de la grande criminalité, et nous espérons que les gens y sont sensibles», déclare Yves Bugmann.

Nouvelle tendance: copier le design

Ailleurs dans le monde, les contrefaçons pullulent encore. L'offre est gigantesque. La cellule de la FH qui traque

les faux sur internet a automatisé l'utilisation des demandes de retraits sur les sites de vente. Résul-

Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.arcinfo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 16'783
Parution: 6x/semaine



Page: 4
Surface: 107'750 mm²

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Ordre: 1082024
N° de thème: 377.004

Référence: 66536111
Coupure Page: 2/3

tat: elle envoie environ 1,2 million de requêtes par an.

En s'invitant dans les missions économiques de la Confédération, aux quatre coins du monde, la FH tente de rendre les Etats plus collaboratifs et parfois, ça marche: l'an dernier, un accord avec le Mexique devait mener à des démarches plus proactives des autorités locales pour traquer les trafiquants.

«Follow the money»

Reste que, eux aussi, ils évoluent. Désormais, en dehors de copies plus ou moins bon marché de marques connues, on trouve aussi des montres sans marques mais dont le design est copié. Et là, pour activer la justice, ça se corse.

Prouver la reprise de caractéristiques essentielles d'un design nouveau et original propre à une pièce peut donner lieu à de longs débats.

En Suisse, la situation de la lutte contre les faux est «plutôt bonne», estime Yves Bugmann. Mais elle dépend aussi beaucoup du travail des douanes, au sein desquelles «les économies ont entraîné une baisse des saisies».

Devant cette diversité nouvelle, les modes d'action changent eux aussi.

Nouveau mot d'ordre: «Follow the money», suivez l'argent! A défaut de pouvoir poursuivre efficacement la galaxie des producteurs de faux, la lutte s'oriente

vers les intermédiaires.

Mais là aussi, rien n'est simple:

«En Suisse, l'achat d'une contrefaçon d'usage privé n'est pas punissable», explique Daniel Kraus, professeur de droit de l'innovation et directeur du Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation. «Sans infraction, difficile d'incriminer les participants au phénomène que sont potentiellement les institutions de cartes de crédit, les transporteurs et autres intermédiaires».

Il souligne aussi que la production, de manière générale, est sanctionnée de peine bien plus légère que le trafic de drogues, par exemple, alors même qu'elle rapporte énormément au crime organisé.

De fait, pour l'heure, la solution réside avant tout dans des accords dépendant de la bonne

volonté et la collaboration de tous les acteurs. C'est en partie l'objectif de la conférence qui se tiendra à l'UniNe: montrer les bonnes pratiques, qui existent déjà dans certains contextes.

En 2011, un «memorandum of understanding», un accord général sur des principes de lutte contre la fraude, a été signé par de nombreuses associations professionnelles, des groupes de l'industrie du luxe, des marques de sport.

L'objectif est de rendre moins facile la vente de faux sur internet. Mais selon Daniel Kraus «responsabiliser les intermédiaires n'est pas facile, car la contrefaçon ne fait pas partie de leurs priorités, sauf en cas de risque d'un dégat d'image».





PREMIERS RAIDS PRÉVUS AU MEXIQUE

Le volontarisme des états à l'encontre des faussaires varie. Ainsi, l'an dernier, la FH a pu faire adopter un accord avec le Mexique pour faciliter l'annonce aux autorités de cas de fraude. Les premiers raids contre des trafiquants de fausses montres sont agendés. A Dubaï, la situation est différente: ses zones franches peu surveillées, son tourisme et sa situation centrale font du petit émirat une plateforme idéale pour les contrefaçons. Des dizaines de milliers de fausses montres y sont signalées, mais elles sont souvent réexportées, se perdant dans la nature, au lieu d'être détruites, regrette la FH. ☺

Vuiton, très active en douane

Si, à l'heure de passer la douane, vous doutez de l'authenticité de votre paire de Ray-Ban, ne la jetez pas négligemment dans le sac Vuiton que vous avez acheté sur la plage pour un prix défiant toute vraisemblance... Depuis 2008, les douanes suisses peuvent confisquer les contrefaçons de produits de luxe. Dans vos bagages, comme dans un colis qui vous serait destiné.

Des frais facturés aux consommateurs

Près de 10 ans après l'entrée en vigueur de ces mesures, les pratiques des marques restent très variables. Ce sont elles qui peuvent demander aux douanes d'intercepter les contrefaçons. Un travail qui entraîne des frais, que les entreprises facturent ensuite au client fautif ou naïf.

Les informations obtenues auprès de la Fédération romande des consommateurs montrent que seules certaines marques facturent aux acheteurs les frais engendrés par la saisie.

Valérie Muster, juriste responsable de la FRC Conseil, indique que les appels reçus concernent souvent les sacs Vuiton: achetés à l'étranger ou sur Internet, ils sont saisis à la frontière

et détruits. Le maroquinier parisien facture régulièrement les montants concernés aux acheteurs peu regardants. Périodiquement, d'autres marques le font aussi: «*Récemment, une série de vestes de marque Canada Goose ont été interceptées par les douanes et plusieurs consommateurs n'ont donc pas reçu leur achat*», indique Valérie Muster.

La juriste précise que les consommateurs concernés ne sont pas tous de mauvaise foi. Il arrive que des produits soient vendus très cher, ajoutant à la possibilité de confondre. Beaucoup de consommateurs pensent aussi, à tort, qu'acheter sur un site web en «.ch» signifie que l'achat est effectué en Suisse.

La Suisse reste clémente

Attention aussi à la clémence suisse: elle n'est pas de mise partout: les industries de la mode en Italie et en France sont parvenues à imposer des sanctions beaucoup plus sévères que les frais facturés en Suisse, indique Daniel Kraus. Passer la frontière avec un faux peut valoir des milliers d'euros d'amende. ☺